

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1405

Artikel: Edito : visionnaires, soyez remerciées !

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4

Monde

- Elles sont fortes et responsables

7

Suisse actuelles

- Brèves

8

Dossier- Attention!
Femmes dangereuses

15

Mots d'elles

- Dear Agatha

16

Cantons actuelles

- Brèves

20

Cultur...elles- Désexiser ou dégenreriser
le français?
- Brèves
- A Lire

24

Exposition

- Passion, quand tu nous tiens!

Couverture: photo de Susanna Häberlin
par Marion Lasin.

Image du chat: symbole de *Chemins
Nocturnes*, une collection des Editions
Viviane Hamy.

Délai de rédaction pour le numéro de mai
vendredi 11 avril 1997.



7 AVR. 1997

VISIONNAIRES, SOYEZ REMERCIÉS!

En Valais, au moins, c'est clairement exprimé: si Monsieur gagne bien sa vie, Madame, même si elle est plus compétente, n'obtiendra pas le poste qu'elle convoitait, pour laquelle elle était qualifiée, et devra gentiment rentrer dans ses pénates. La raison vous échappe sans doute, en ces jours de discours sur la nouvelle gestion au sein de l'Etat, sur les compétences, sur les capacités différentes des femmes, sur l'intégration de l'intelligence émotionnelle dans la gestion des entreprises. Eh bien, apprenez qu'il s'agit d'un acte social: Madame aurait pris la place d'un chômeur - les chômeuses ne sont pas mentionnées, la justice a ses limites. Quel beau geste, social et tout et tout.

Sauf que, question gestion des ressources humaines, ça risque d'être fort amusant si la femme est médecin et que les demandeurs d'emploi du moment sont bûcherons ou manœuvres. Mais bon, si on pousse le raisonnement jusqu'à l'absurde, n'importe quelle personne peut remplacer une femme à son poste de travail, pourvu qu'elle soit... homme.

Sauf que, dans le genre raisonnement-tambour, cela me rappelle Paul-Loup Sulitzer qui n'en revenait pas de gens lui reprochant de publier son livre de régime alors qu'il y avait tant de SDF. Vous voyez le rapport!

Que démontre ce manque de vision sidérant?

D'abord un manque de respect pour nous femmes, les qualifiées disqualifiées, car des femmes de ménage, il n'est pas question dans ce réquisitoire social contre la double rémunération. Manque de respect aussi pour ces hommes qui ont osé choisir une épouse à leur niveau, une partenaire.

Ensuite, cela démontre qu'en période de crise, les gens, au lieu d'innover ont des réflexes archaïques. Enfin, que les acquis n'en sont pas: à quoi sert par exemple ce droit matrimonial qui détrône le chef de famille au profit d'un partenariat, si avec des idées comme celles-ci, il revient par la petite porte économique.

Et puis, c'est un peu comme si seuls les hommes avaient besoin de mettre leurs talents au service de la société, de gagner leur vie. C'est oublier qu'un mariage sur trois finit par un divorce - 85% des familles monoparentales étant gérées par des femmes, et qu'un homme, surtout de nos jours, peut perdre son emploi.

Alors, disons-le carrément, de tels propos sont graves qui jouent sur la corde populiste, qui visent à liguier les épouses de chômeurs contre celles qui travaillent, les hommes contre les femmes, alors que le fond du problème est ailleurs. Vous souvenez-vous de l'histoire de Fernand Reynaud, de l'étranger du village accusé de manger le pain des Français? L'étranger écœuré parti, les villageois se rendent compte que c'était... le boulanger. A exclure, stigmatiser les femmes, la société risque bien de se retrouver un jour sans boulangères.

Quant à mes remerciements, ils sont sincères: le Valais a exprimé ouvertement ce que d'autres cantons pensent peut-être, ce que des entreprises appliquent sans doute déjà. Ce qui permet de réagir publiquement et vivement.

Brigitte Mantilleri

3